

Motion

Le Conseil communal de la Ville de Luxembourg :

considérant que la Ville de Luxembourg disposera dans un avenir proche d'un site de 4,5 Ha suite à l'implantation du nouveau stade de football et de rugby à Kockelscheuer et du déménagement planifié des services d'incendie et de sauvetage, ainsi que du service d'hygiène ;

souhaitant que les surfaces ainsi libérées servent principalement à la construction de logements communaux et d'infrastructures publiques ;

soulignant que le site se prêterait idéalement à la construction d'un quartier à empreinte écologique ;

invite le collège échevinal

à informer la Commission des Sports du Conseil communal des suites que réserve le collège échevinal à l'implantation actuelle des différentes infrastructures sportives situées sur le site du stade Josy Barthel ;

à lancer dès à présent un concours d'idées portant sur l'aménagement urbanistique futur des terrains libérés appartenant à la Ville route d'Arlon et à impliquer le Conseil communal et les citoyens à tous les stades de l'élaboration du futur projet.

Pour le groupe socialiste

Marc Angel